AECK/

REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2015-037 DU 02 FEVRIER 2015

portant nomination des membres du Conseil d'Administration du Fonds National de Développement Agricole (FNDA).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la loi n°94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique;

Vu la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;

Vu le décret n°2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;

Vu le décret n°2012-541 du 17 décembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;

Vu le décret n° 2014-100 du 31 janvier 2014 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Fonds National de Développement Agricole (FNDA) ;

Sur proposition du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 21 janvier 2015,

D E C R E T E :

Article 1er : Sont nommées membres du Conseil d'Administration du Fonds National de Développement Agricole (FNDA), les personnes dont les noms suivent :

Monsieur Jean A. TOKPESSI :	représentant du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
Madame Liliane ALAPINI ZEZE :	représentant du Ministre du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective
Madame Alice MASSIM OUALI AFFO :	représentant du Ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation
Monsieur Jean Comlan PANTI :	représentant du Ministre Chargé de la Microfinance, de l'Emploi et de l'Entreprenariat des Jeunes et des Femmes
Monsieur Alphonse Houéssou KAKPO :	représentant du Ministre de l'Industrie, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises
Monsieur Adrien Cossi DELIDJI :	représentant de l'Office National de Soutien des Revenus Agricoles (ONS)
Monsieur Athanase AKPOE A. :	représentant des bénéficiaires (producteurs)
Monsieur Dieu Donné ALLADJODJO :	représentant des bénéficiaires (transformateurs)
Monsieur Amadou Zakari Yao BONI :	représentant des bénéficiaires (commerçants)
Monsieur Ernest Comlan PEDRO :	représentant de la Plate-forme des Acteurs de la Société Civile (PASCiB)
Monsieur Ibrahim BOUKARI A. :	représentant de la Chambre du Commerce et d'Industrie du Bénin
Monsieur Adjéhoda AMOUSSOU :	représentant de la Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin
Monsieur Rizwan HAIDER :	représentant de l'Association des Banques et Institutions Financières
Monsieur Comlan Ignace DOVI :	représentant de l'Association Nationale des Institutions de micro-finance (Consortium Alafia)
Monsieur Katé SABAÏ :	représentant du Président de la République

Article 2 : Monsieur Jean A. TOKPESSI, représentant du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, est nommé Président du Conseil d'Administration.

Article 3 : Les membres du Conseil d'Administration sont nommés pour un mandat de trois (03) ans, renouvelable une fois.

Article 4 : Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche est chargé de l'application du présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 2 fevrier 2015

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Dr Boni YAYI

Le Ministre du Développement,
de l'Analyse Economique
et de la Prospective,

Marcel Alain de SOUZA

Le Ministre de l'Economie,
des Finances et des Programmes
de Dénationalisation,

Komi KOUTCHE

Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Elevage et de la Pêche,

Azizou EL-HADJ ISSA

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MDAEP 2 MEFPD 2 MAEP 2 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-ENEAM-FADSEP 3 UNIPAR-FDSP 2 ONS 2 JORB 1 FNDA 2.